

Myriadoc 5 : Un retour, à quel prix ?

Myria, le Centre fédéral Migration, publie un rapport critique sur la politique de retour, la détention et l'éloignement des étrangers. Ce Myriadoc, intitulé « Un retour, à quel prix ? » présente des chiffres sur les arrestations et la détention administratives ainsi que sur les retours et les éloignements. Myria propose également des recommandations visant à améliorer le respect des droits fondamentaux des étrangers dans ce moment le plus à risque.

Arrestations administratives

Entre 2015 et 2016, on constate une augmentation importante (+20%) du nombre d'arrestations administratives d'étrangers en séjour irrégulier, mais certaines nationalités sont plus touchées que d'autres. C'est par exemple le cas des Soudanais (x5), des Erythréens (x4) et des Iraniens (x3). Les suites données à ces arrestations (relaxe, délivrance d'une décision d'éloignement, ou détention) varient en outre fortement selon les nationalités. Ces différences s'expliquent par différents facteurs, dont la faisabilité d'un éloignement effectif.

Par ailleurs, la question des arrestations administratives d'étrangers en séjour irrégulier a fait l'objet d'importants débats, notamment avec les nombreuses arrestations de Soudanais. Une nouvelle possibilité de procéder à des arrestations à domicile, qui devrait prochainement être mise en place, a aussi suscité des discussions.

Myria s'est penché sur la pratique de ces arrestations et le cadre réglementaire qui l'entoure. Myria estime que des garanties supplémentaires devraient être mises en place. L'étranger devrait ainsi avoir la possibilité de faire valoir tous les éléments relatifs à sa situation personnelle susceptibles d'avoir un impact sur la prise de décision avant son placement en centre fermé. Il devrait aussi pouvoir avoir accès plus systématiquement à un interprète et, à sa demande, à un avocat.

Détention

Le nombre d'étrangers détenus en centre fermé est resté stable entre 2015 et 2016. Le gouvernement a néanmoins prévu d'augmenter fortement la capacité des centres fermés pour 2021.

Myria regrette que parallèlement il n'y ait pas plus de moyens qui soient accordés pour développer des alternatives à la détention. Myria rappelle que le placement en centre fermé devrait toujours être une mesure de dernier ressort. En 2016, environ 14% des personnes détenues en centre fermé étaient des demandeurs d'asile. D'autres profils vulnérables figurent aussi parmi les étrangers détenus. Il est par ailleurs prévu de créer très prochainement des unités au centre fermé 127bis pour les familles avec enfants. Myria a déjà, à l'instar d'autres acteurs, critiqué cette mesure. La détention d'enfants – même dans des structures « adaptées » ne paraît, pour Myria, jamais justifiable.

Myria examine aussi dans son rapport les informations dont bénéficient les étrangers détenus et propose des pistes pour les améliorer.

Retour et éloignement

Myria note une stagnation du nombre de rapatriements vers les pays d'origine entre 2015 et 2016. Par contre les reprises Dublin (vers un autre Etat européen responsable du demandeur d'asile), et bilatérales (vers un autre Etat européen où l'étranger dispose d'un droit de séjour) ont augmenté de 37% et 40% respectivement.

Bien que des améliorations aient été réalisées depuis la mort tragique de Semira Adamu en 1998, d'avantage de progrès devraient être mis en œuvre, notamment en termes d'encadrement de la procédure d'éloignement (mise en isolement, utilisation de la contrainte, etc.). Une plus grande transparence devrait aussi être assurée en ce qui concerne la procédure d'identification, et les activités de l'Inspection générale de la police (AIG) chargée du contrôle des éloignements. Enfin, le mécanisme de plaintes en cas de mauvais traitements lors d'une procédure d'éloignement devrait être renforcé.

Commission d'évaluation permanente

Surtout, **selon Myria, il manque une véritable procédure d'évaluation de la politique de retour et d'éloignement.** La politique atteint-elle les objectifs visés? Combien coûte un éloignement? Quels sont les impacts humains pour tous les acteurs concernés? Sur la période 2014-2017, le budget alloué aux éloignements a augmenté de 35%, passant ainsi de 63 millions d'euros à près de 85 millions d'euros. Dans le même temps, des coupes budgétaires générales et spécifiques ont récemment affecté les secteurs de la défense et de l'étude des droits des étrangers au sens large. Ces coûts financiers et humains sont-ils proportionnels aux résultats obtenus?

Myria appelle à une évaluation structurelle de cette politique, notamment par l'établissement d'une **commission permanente indépendante d'évaluation et de suivi des éloignements (comme suggéré par la seconde Commission Vermeersch)**. Il importe, selon Myria, que la composition de cette commission intègre tous les acteurs concernés.

Myria, le Centre fédéral Migration, analyse la migration, défend les droits des étrangers et lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. Myria promeut une politique basée sur la connaissance des faits et le respect des droits de l'homme. Myria est une institution publique indépendante.

• CONTACT PRESSE

Tom Kenis • T +32 (0)2 212 30 62 • tom.kenis@myria.be